

# LAMÊLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE

## « CONSTRUIRE LA PROCHAINE MINE DE FER AU QUÉBEC »

Le 8 janvier 2014

TSX-V : LIR

### Lamêlée Minerais de Fer annonce la clôture d'un financement accréditif

**Montréal (Québec), le 8 janvier 2014 – Lamêlée Minerais de Fer Itée (« Lamêlée Minerais de Fer » ou la « Société »)** (BOURSE DE CROISSANCE TSX : LIR) a le plaisir d'annoncer qu'elle a procédé le 30 décembre 2013 à la clôture d'un placement privé sans intermédiaire comportant l'émission de 3 542 971 actions accréditives du capital de la Société au prix de 0,175 \$ CA chacune, qui lui a permis de réunir un produit totalisant 620 020 \$ CA. La Société a versé une commission en espèces d'environ 49 600 \$ à des démarcheurs dans le cadre du placement privé et a émis 205 714 bons de souscription d'actions de son capital, qui peuvent être exercés au prix de 0,175 \$ CA par action jusqu'au 30 juin 2015.

Le produit tiré du financement, conjugué aux 1 507 000 \$ CA réunis dans le cadre d'un financement non accréditif, sera affecté à l'avancement du **projet d'exploitation de fer du lac Lamêlée Sud** (le « **projet** ») et aux dépenses de l'entreprise.

Tous les titres émis dans le cadre du placement privé sont assujettis à une période de détention obligatoire de quatre (4) mois prenant fin le 1<sup>er</sup> mai 2014. Le placement privé est assujéti à l'approbation finale de la Bourse de croissance TSX.

#### **Projet d'exploitation de fer du lac Lamêlée Sud**

Le projet, qui comprend 29 claims miniers visant une superficie de 1 524 hectares, soit 15 km<sup>2</sup>, est situé dans le nord-est du Québec, à proximité de la frontière avec Terre-Neuve-et-Labrador, à environ 50 km au sud de la ville de Fermont (Québec). Le projet se trouve dans le segment sud de la fosse du Labrador, qui se compose de roches sédimentaires et volcaniques du Protérozoïque précoce mises en évidence par des formations de fer qui sont exploitées depuis 1954. L'intensité élevée du métamorphisme est à l'origine de la recristallisation des oxydes de fer en magnétite à grains grossiers et en hématite spéculaire, ce qui améliore la qualité du minerai de fer pour le traitement

Selon le rapport technique établi conformément au règlement 43-101 qui a été rédigé récemment par P.J. Lafleur Géo-Conseil Inc. à l'égard du projet (*se reporter au communiqué de presse de Ressources Gimus Inc. daté du 6 décembre 2013*), que l'on peut consulter sous le profil de la Société sur SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com), il y a **520 millions de tonnes métriques titrant 39,5 % de Fe<sub>2</sub>O<sub>3</sub> (27,6 % de FeT) dans la catégorie des ressources minérales présumées** selon une teneur de coupure de Fe<sub>2</sub>O<sub>3</sub> de 22 %. Une étude d'optimisation des fosses à ciel ouvert réalisée à l'aide du logiciel Whittle a permis de délimiter deux fosses à ciel ouvert. La première, la plus petite, est une fosse à ciel ouvert de 315 millions de tonnes métriques titrant 41,2 % de Fe<sub>2</sub>O<sub>3</sub> (28,8 % de FeT), et la deuxième, une plus grande fosse à ciel ouvert de 520 millions de tonnes métriques titrant 39,5 % de Fe<sub>2</sub>O<sub>3</sub> (27,6 % de FeT). Les résultats démontrent que les ressources minérales présumées se prêtent à une exploitation à ciel ouvert éventuelle, la totalité de celles-ci ayant été délimitées dans une mine à ciel ouvert conceptuelle.

Les « ressources minérales présumées » constituent la partie de la ressource minérale dont on peut estimer la qualité et la teneur ou qualité sur la base de preuves géologiques et d'un échantillonnage restreint et dont on peut raisonnablement présumer, sans toutefois la vérifier, de la continuité de la géologie et des teneurs. L'estimation est fondée sur des renseignements et un échantillonnage

restreints, recueillis à l'aide de techniques appropriées à partir de sondages et d'affleurements. Les travaux d'exploration ne sont pas suffisants pour classer les ressources dans la catégorie des ressources minérales indiquées ou mesurées et il n'est pas certain que des travaux d'exploration plus poussés permettraient de classer les ressources minières présumées dans la catégorie des ressources minérales indiquées ou mesurées.

*Les renseignements techniques qui figurent dans le présent communiqué de presse ont été établis par Jean Lafleur, M. Sc., géol., président et chef de la direction et administrateur de Lamêlée Minerais de Fer, personne qualifiée au sens du règlement 43-101.*

### **Au sujet de Lamêlée Minerais de Fer Itée**

La Société est une nouvelle société d'exploration et de mise en valeur de minerai de fer. Ses actions ordinaires sont inscrites à des fins de négociation à la TSX-V sous le symbole « LIR ». La Société a acquis récemment auprès de Fancamp Exploration la propriété d'exploitation de fer du lac Lamêlée Sud, qui est située dans le district minier de Fermont, dans le nord-est du Québec.

### **Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec l'une ou l'autre des personnes suivantes :**

**Jean Lafleur, géol.  
Président et chef de la direction  
Cellulaire : +1 514 975-3633**

**Jean Dépatie  
Administrateur  
+1 514 866-8209**

*Les renseignements présentés dans le présent communiqué de presse comportent des énoncés prospectifs qui reposent sur des hypothèses formulées en date du présent communiqué de presse. Ces énoncés reflètent les estimations, les opinions, les intentions et les attentes actuelles de la direction et ne sont pas garants des résultats futurs. La Société prévient le lecteur que tous les énoncés prospectifs sont incertains de nature et qu'un certain nombre de facteurs importants, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société, pourraient avoir une incidence sur les résultats effectivement obtenus, notamment les risques et les incertitudes liés à la mesure dans laquelle la Société pourra vendre l'un ou l'autre de ses titres dans le cadre de placements ou obtenir l'approbation de la Bourse de croissance TSX à l'égard des placements qu'elle réalisera. Sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent, la Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement les renseignements prospectifs.*

*Le présent communiqué de presse ne doit pas être publié ni diffusé aux États-Unis ou par l'intermédiaire de services de nouvelles aux États-Unis.*

*Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (au sens donné à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent quelque responsabilité que ce soit quant au caractère adéquat ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.*